

# **FORMATION SANTE-SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU CSE**

## **PUBLIC**

Membre du CSE, participant à la CSSCT d'une entreprise de moins de 300 salariés.  
Aucun prérequis particulier.

## **OBJECTIFS**

- Appréhender le contexte général de l'action santé-sécurité au travail
- Connaître le rôle et les responsabilités du représentant du personnel membre du CSE
- Être capable d'évaluer et d'analyser une situation de travail d'un point de vue santé-sécurité et conditions de travail
- Maîtriser les missions de préventions liées à la mission santé-sécurité de CSE
- Participer activement aux méthodes d'organisation de la prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

## **CONTENU**

### **Module 1 : le contexte et les enjeux de la santé-sécurité au travail**

- Les repères historiques
- Les données chiffrées
- Les enjeux de la prévention
- La réglementation
- Les acteurs de la prévention

Exercice pratique : recherche d'un texte réglementaire dans le code du travail

### **Module 2 : le CSE**

- La réglementation
- Son rôle et sa composition
- La commission santé-sécurité et conditions de travail
- Le rôle du référent en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Ses moyens (financiers, temps dédié, documentation, formation)
- Les autres acteurs de la prévention (internes et externes)

Exercice pratique : cartographie des acteurs de la santé-sécurité

### **Module 3 : les fondamentaux de la santé-sécurité au travail**

- La terminologie
- Les principes généraux de prévention
- Les différentes familles de risques
- Danger grave et imminent

Exercice pratique : différenciation des dangers et risques

### **Module 4 : l'évaluation des risques professionnels**

- La réglementation
- L'observation et l'analyse des situations de travail
- La méthodologie
- Le document unique des risques
- Le programme de prévention

Exercice pratique : évaluation des risques professionnels liés à une situation de travail et proposition d'actions de protection/prévention

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques (diaporama, fiches synthétiques)
- Echanges de pratiques et retours d'expériences avec les stagiaires
- Vidéos d'illustrations
- Mise à disposition d'ouvrages (code du travail, brochures INRS, articles de jurisprudence)
- Visuels « chasse au risques »

**DURÉE DE LA FORMATION** : 3 jours (21 heures)